L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 5 MARS 1886. 59me Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 5 MARS 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Spear & Escoffier, No. 67 rue Royale, entre Conti et Bienville, trois splendides ameublements en noyer noir pour chambres à coucher, du dernier genre et de nouvelle mode—Meubles meublant huit chambres, consistant en élégants tapis, nattes, armoires, etc., etc.

Par Hy Stern & Co., à leur salle d'encan, bottes, souliers et brodequins.

Le scrutin du 14 février, en France.

Nous continuons de reproduire les commentaires de quelques-uns des grands organes de Paris sur le résultat du scrutin du 14 février :

Le *Journal des Debats* :

La journée du 4 octobre 1885 avait été une surprise ; celle du 14 février 1886 en a été une autre, en sens contraire. Aux quatre coins du territoire français, dans les Landes, dans la Lozère, dans l'Ardèche, dans la Corse, dans le Pas-de-Calais, un mouvement de réaction très marqué s'est produit en faveur des candidats républicains. A Arras, il est vrai, M. Camescasse a été battu ; mais il l'a été de si peu, et lors des dernières élections sénatoriales de janvier 1885, l'écart avait été si large entre monarchistes et républicains, cet écart s'est réduit avant-hier à un nombre de voix si faible, que le résultat du scrutin du Pas-de-Calais est peut-être le plus significatif de tous. Dans les Landes, où les monarchistes avaient 4,000 voix de majorité au mois d'octobre, la majorité s'est retournée : ce sont les républicains qui arrivent en tête avec 4,000 suffrages. Et, comme le nombre de votans est resté approximativement le même, il faut bien reconnaître que plusieurs milliers d'électeurs landais ont changé d'avis. Pourquoi ? A cette question, chacun va apporter sa réponse.

Celle des journaux de Droite est facile à prévoir. Ils parleront de candidature officielle. Aussi bien, ils n'ont pas attendu la journée ou le lendemain du vote pour se plaindre. Depuis plusieurs semaines, ils ne cessent d'énoncer des actes d'intervention administrative, des faits de pression ou de persécution. Il peut y avoir une part de vérité dans leurs critiques. Les invalidations elles-mêmes ont été, nous l'avons dit sans détour, un abus de pouvoir. Il est très certain que l'administration a joué cette fois, dans les départemens où la lutte électorale était ouverte, un rôle bien autrement actif que l'année dernière. Le fait n'est pas douteux ; il l'est d'autant moins que les amis du gouvernement l'ont ouvertement poussé à ne point rester neutre, et que certaines circulaires ministérielles, expédiées sans le moindre mystère, ont excité les fonctionnaires de tout ordre à manifester par des actes leur dévouement à la république. Mais il ne faut rien exagérer. En ce temps de liberté de presse et de liberté de réunion, sous un régime où les maires sont les élus des Conseils municipaux, la puissance électorale du gouvernement est assez médiocre ; on a bien vu en 1877, alors que l'administration était autrement forte qu'aujourd'hui, qu'elle ne peut pas tout ce qu'elle veut. D'ailleurs, certaines mesures autoritaires, les suspensions de traitemens écclésiastiques par exemple, font, nous en sommes convaincu, beaucoup plus de mal que de bien. Les causes du revirement sont ailleurs, et, à notre avis, elles sont doubles.

D'abord, il n'est pas de moyen de polémique et de propagande qui ne finisse, à la longue, par perdre de son action sur les esprits. Tout le monde se rappelle de quel poids la politique coloniale a pesé sur les élections de l'année dernière. On en était excédé, fatigué, dégoûté. Les fautes commises au Tonkin ont été exploitées par les candidats de Droite comme par ceux de l'Extrême Gauche, et Dieu sait si elles y prêtaient ! Mais les thèmes les plus fertiles en développemens s'épuisent à force d'être traités. La question du Tonkin ne passionne plus personne. Le triste épisode de Lang-Son, la mort de l'amiral Courbet lui avaient donné une sorte d'intérêt dramatique qu'elle n'a plus. La commission de délimitation est entrée à Lang-Son avec quatre hommes et un caporal. La Chine se tient tranquille. Nos troupes sont, dit-on, sur le point de revenir de l'Extrême Orient, tandis que M. Paul Bert y va, entouré de petits enfaus. On peut se demander si l'Extrême Orient gagnera au change ; mais ce sont là, incontestablement, des symptômes pacifiques, et il n'est pas aussi facile que naguère de remuer le suffrage universel en lui parlant du Tonkin. On ne peut pas non plus lui parler de Madagascar, où la paix est faite. La politique coloniale a cessé d'être un épouvantail. Est-ce pour toujours ? Est-ce pour longtemps ? L'avenir le dira. En attendant, les adversaires de la république ont perdu la meilleure arme de leur arsenal ; la pointe en est émoussée.

Ce n'est pas tout. La Droite de la Chambre a contribué, pour une bonne part, à préparer le coup qui la frappe. Elle a dérouté bien des gens qui avaient voté pour elle au mois d'octobre. En la nommant, deux ou trois millions d'électeurs avaient cru nommer des conservateurs, des hommes de gouvernement. On leur avait promis la tranquillité, de bonnes lois, des économies financières, une résistance acharnée au radicalisme. Qu'est-il advenu de ces belles promesses ? Depuis qu'elle siège au Palais-Bourbon, la Droite a beaucoup crié ; elle n'a rien produit. Assez nombreuse pour former un grand parti, elle n'a pas su comprendre les devoirs, les responsabilités que lui imposait cette situation nouvelle. Elle a mis son idéal à augmenter le gâchis parlementaire, au lieu de travailler à y porter remède. Elue pour défendre les idées modérées, elle a poussé le gouvernement plus avant vers la Gauche extrême. Elue pour nous préserver des dangers du radicalisme, elle s'est faite l'alliée de M. Clémenceau. Dans la discussion du Tonkin, où de graves intérêts nationaux étaient en jeu, elle n'a aperçu qu'une chose : la possibilité de créer à la république une difficulté de plus. Dans le Congrès de Versailles, elle n'a vu qu'une occasion de faire du vacarme. Elle a jugé moral, elle a jugé intelligent de s'associer à M. Rochefort pour voter l'urgence d'une proposition d'amnistie. C'était une combinaison d'un profond machiavélisme. Mais le suffrage universel ne comprend pas Machiavel et ne goûte que les idées simples. Quand il voit ses élus de la veille, après s'être présentés comme les plus fermes défenseurs de l'ordre public, faire campagne avec les amis de la Commune, il s'étonne d'avoir nommé d'aussi étranges conservateurs, il craint d'avoir été leur dupe, et il se détourne d'eux pour n'être pas mystifié une seconde fois.

La Paix :

Le résultat des élections de dimanche a complètement répondu à nos espérances. Dans l'Ille-et-Vilaine, où il s'agissait de donner un remplaçant à M. de Lariboisière, député républicain démissionnaire, le succès du candidat des Gauches, M. Le Hérissé, n'était pas douteux, puisque les monarchistes n'étaient même pas entrés en lutte. Il n'en était pas de même dans les quatre autres départements appelés à élire à nouveau leur représentation.

Ici, le doute était permis, car les candidats de Droite avaient le bénéfice d'une précédente décision du suffrage universel en leur faveur. Or, on sait combien les électeurs reviennent difficilement d'habitude sur un premier vote. Il y a là pour eux comme une question d'amour-propre et presque toujours, hors le cas de pression officielle incontestée, les invalidés sont réélus.

Il en a été tout autrement dimanche. Un seul des invalidés a été réélu ; mais aucun ne l'a été dans les Landes, où le *leader* de l'orléanisme, le ministre de l'intérieur *in partibus* du comte de Paris, M. Lambert de Sainte-Croix a mené la campagne électorale avec une ardeur qui a rarement été dépassée. Partout, les listes réactionnaires ont été totalement battues à des majorités diverses, mais parfois assez fortes. En Corse seulement il y a un réactionnaire d'élu. En somme, on ne pouvait espérer une victoire plus complète.

Voilà donc—toujours abstraction faite d'Ille-et-Vilaine qui était hors de cause—seize sièges, que les monarchistes considéraient comme leur étant acquis, qui font retour aux républicains. C'est une cruelle déception pour les hommes qui prétendaient que la République était entrée dans une période de décadence qui irait s'accusant davantage à chaque consultation du suffrage universel. Le démenti à ces allégations ne pouvait être plus formel ni plus significatif.

Il résulte, en effet, des scrutins d'avant-hier que les succès des conservateurs au 4 octobre ont été dûs plutôt à une surprise, à des malentendus qu'à la volonté réfléchie des électeurs. Comme nous l'avons indiqué à plusieurs reprises, les inquiétudes, plus ou moins justifiées, causées par la guerre franco-chinoise et par les obscurités dont était enveloppée la question coloniale avaient jeté un certain trouble dans la conscience politique du pays. Ces obscurités étant maintenant dissipées, le pays s'est retrouvé et le mouvement de recul qui s'était accidentellement produit au 4 octobre s'est arrêté court.

En outre, les électeurs ont pu se rendre compte de l'inanité des belles promesses que leur ont faites les candidats de Droite avant les élections générales. Ces candidats ne devaient songer, une fois élus, qu'aux intérêts du pays. Les questions d'affaires, les réformes pratiques devaient être leur unique préoccupation.

Est-ce ainsi, cependant, que l'opposition de Droite a compris son rôle ? Assurément non. Les Droitiers n'ont songé qu'à faire de l'obstruction et ils n'ont pas hésité à s'unir pour cela aux intransigeants de Gauche. Ces prétendus conservateurs n'ont laissé échapper aucune occasion d'agir, de parler et de voter comme des révolutionnaires, trahissant ainsi leur mandat. Quoi d'étonnant à ce que ce mandat leur soit retiré par les électeurs mis à même de rendre un nouveau verdict.

La victoire si éclatante des républicains est due aussi en grande partie—c'est là un point important—à la formation d'une majorité de gouvernement dans la Chambre. Les divers votes qui, ces temps derniers, ont attesté l'existence de cette majorité et la vitalité du ministère du 8 janvier ont certainement impressionné favorablement les électeurs.

Si les élections du 14 février eussent eu lieu au lendemain ou aux approches d'une crise ministérielle, si le parti républicain dans la Chambre eût donné des témoignages de son impuissance à soutenir un gouvernement, le résultat eût été tout autre. L'échec infligé à la réaction est le prix dont les électeurs de dimanche ont payé l'accord des républicains dans les délicates questions que la Chambre a été appelée à résoudre dernièrement. Il y a là un encouragement pour la majorité et pour le parti républicain tout entier à ne pas déserter la politique de sagesse et de modération que nous vaut de si excellents résultats.

Les vaincus d'avant-hier ne vont pas manquer d'attribuer leur défaite à la pression officielle. Nous ne chercherons pas à leur enlever cette fiche de consolation, car tout le monde sait parfaitement à quoi s'en tenir à cet égard. Si jamais il fut un ministère incapable de chercher à fausser les élections par une intervention coupable, c'est assurément celui qui a pour chef M. de Freycinet et où le portefeuille de l'intérieur est aux mains d'un homme dont la droiture et l'honnêteté politiques sont universellement reconnues, même par les ennemis de la République.

Les monarchistes doivent en prendre leur parti : il n'y a qu'une seule explication à donner au succès des listes républicaines dans les élections d'avant-hier, à savoir que l'attachement du pays pour les institutions qu'il s'est données n'a rien perdu de sa force.

L'élection sénatoriale du Pas-de-Calais, où cependant le candidat conservateur l'emporté sur M. Camescasse à la faible majorité de seize voix, confirme, sur ce point, les données des élections législatives, car les républicains se trouvent avoir gagné plus de cent voix dans ce collège sénatorial depuis la précédente élection. Sous tous les rapports, la journée a donc été bonne pour la République.

Il dépend maintenant des républicains qu'il n'en soit jamais différemment.

On connait le vieux dicton : quand il n'y a pas de foin au ratelier, les chevaux se battent. C'est à peu près ce qui advient aujourd'hui pour les coalisés de Droite à propos des élections de dimanche. Le formidable échec éprouvé par la réaction est devenu un sujet de mutuels reproches dans le camp conservateur.

Chacun cherche à rejeter sur son voisin la responsabilité de la défaite. C'est votre faute, disent les orléanistes aux impérialistes. Pas du tout, répondent ceux-ci, si nous avons été battus, le comte de Paris seul, qui a mené, par son gouvernement occulte, toute la campagne électorale, doit en être rendu responsable.

M. Paul de Cassagne, qui, on le sait professe des opinions éclectiques au sujet de la royauté ou de l'empire et qui se déclare prêt à adopter l'une ou l'autre des deux solutions, s'efforce de tenir la balance égale entre les deux partis en disant : La défaite des conservateurs provient de ce que, après leurs succès relatifs du 4 octobre, ils se sont divisés. Les royalistes ont voulu s'attribuer tout le mérite et tout le profit des gains faits par la réaction et les impérialistes, de leur côté, ont proclamé que ces gains étaient dus à eux seuls.

"Nous sommes les vrais maîtres de la France !" s'écriait le *Gaulois*. "C'est nous, disait la *Gazette de France*, qui avons remorqué le parti impérialiste, il n'y a plus que nous et vive le roi !" "Qu'avons-nous besoin d'alliance avec les royalistes, exclamaient à leur tour le *Pays* et la *Patrie*. Le peuple, c'est nous et, si les royalistes ont un état-major, nous avons les soldats. Plus de compromis, plus d'effacement et vive l'empereur !" Et chacun, tirant son drapeau de sa gaîne, arborait qui l'aigle impérial, qui le coq orléaniste.

C'est à ces prétentions respectives des deux groupes dont se compose la coalition monarchique qu'est dû, selon M. de Cassagnac, le résultat si déplorable pour la réaction des élections du 14 février.

Nous croyons que le député du Gers se fait à cet égard une assez forte illusion. Le triomphe des listes républicaines tient à d'autres raisons — nous en avons indiqué hier quelques-unes — que les divisions intestines du parti conservateur. Mais, en supposant que ces divisions ont été la cause déterminante de l'échec des candidats de Droite, on pourrait demander à M. de Cassagnac s'il croit vraiment que ces divisions puissent être évitées, surtout après une apparence de succès électoral.

Comment un homme qui a autant que l'inventeur du victorianisme — invention un peu reniée actuellement — l'habitude des luttes politiques ne comprend-il pas que plus les ennemis du régime actuel croiront sentir le vent dans leurs voiles, plus ils s'imagineront voir se rapprocher l'heure de la chute de la République, plus nécessairement ils se diviseront et plus leurs divisions seront incoercibles !

Des partis qui n'ont rien de commun, ni principes, ni tendances, ni objectif, ni traditions, peuvent, à la rigueur, s'accorder pour une action commune lorsqu'il s'agit simplement de faire œuvre d'opposition. Mais, lorsqu'il s'agit de faire œuvre de gouvernement, c'est-à-dire de décider à qui appartiendra le pouvoir et qui bénéficiera de la victoire, les dissentiments éclatent alors avec d'autant plus de violence qu'ils ont été plus contenus.

Aussi avons-nous la certitude qu'une victoire électorale complète de la réaction, une victoire qui amènerait à la Chambre une majorité de Droite, serait le signal d'une véritable guerre civile entre les orléanistes et les impérialistes. Ce qui s'est passé, au dire même de M. Paul de Cassagnac, après les élections d'octobre, qui laissaient, cependant, les monarchistes en forte minorité, ne peut que nous confirmer dans cette opinion.

M. de Cassagnac s'est fait, pour son usage personnel, une théorie politique qui consiste à accepter, avec un égal enthousiasme, la royauté ou l'empire selon les circonstances. C'est peut-être là une théorie très philosophique et surtout très commode, mais qu'il est impossible de prendre au sérieux. On s'imagine difficilement deux grands partis, ayant des origines et des aspirations opposées, se tenant prêts à permuter à la première occasion, absolument comme un officier qui passe d'un régiment dans un autre. Ce sont là des conceptions de haute fantaisie qui pourraient trouver leur place dans une opérette bouffe, mais qui n'ont rien à voir avec la politique sérieuse.

L'union conservatrice, basée sur l'alliance des royalistes et des bonapartistes, est, on ne saurait trop le répéter, une pure chimère, et si M. de Cassagnac et ses amis comptent sur cette union pour éviter des déconvenues semblables à celle qu'ils viennent d'éprouver, ils peuvent faire provision de patience. On a pu, une fois, en raison de certaines circonstances particulières, faire illusion aux électeurs à cet égard, mais les scrutins si significatifs de dimanche montreut qu'on ne les y reprendra plus. Les "solutionnistes" peuvent en faire leur deuil.

Nous lisons dans l'*Item*, Jeanerette, paroisse Ste-Marie, Louisiane, du 27 février :

La localité de Jeanerette est située sur le Bayou Têche, et le chemin de fer Southern Pacific, à 113 milles de la Nouvelle-Orléans, à 7 milles du Golfe du Mexique. Elle compte environ 2000 habitants ; elle possède plusieurs fabriques très importantes, des scieries où l'on fait des bardeaux, et de grandes sucreries.

En premier lieu, il faut citer la scierie Milmo et Stokoe, qui emploie 80 hommes et enfants. On y fait, par jour, 200,000 pieds de bois brut de charpente, 45,000 pieds de bois dégrossi et paré. D'énormes fours font sécher le bois que l'on peut ainsi livrer près qu'immédiatement sur commande.

Vient ensuite la scierie Withworth et Cie., qui emploie 50 travailleurs et fabrique toute sorte de bois brut et dégrossi. Elle peut livrer, par jour, 50,000 bardeaux, 50,000 pieds de bois de charpente, 40,000 pieds de bois paré.

Un chemin de fer qui pénètre dans toutes les parties de la manufacture, communique avec le Southern Pacific. La scierie est sur le bayou et peut expédier le bois par bâteau, pour les points qui ne sont pas en communication avec le chemin de fer.

—La raffinerie de M. A. L. Monnot peut produire par jour 60,000 livres de sucre. Placée dans le centre de la localité, sur le bayou, elle a d'énormes pompes qui lui permettent de faire venir, par des tuyaux, les sirops des sucreries voisines. Elle a aussi de vastes réservoirs qui vont, sur des bateaux plats, chercher les sirops des habitations qui ne veulent ou ne peuvent pas opérer la granulation.

La fabrique de glace de M. A. Moresi en fait 6 tonnes par jour. Elle vend au taux de $10 la tonne ; elle en a débité 1100, l'an dernier. Le prix de détail est de 1 sou la livre. L'établissement expédie pour les localités voisines.

La glace est solide et peut supporter longtemps le contact du grand air ; elle est plus pure que celle du Nord et faite avec de l'eau distillée et filtrée.

M. Moresi possède aussi une briqueterie, un atelier de machines ; il fait la tonnellerie, la chaudronnerie, et ses chantiers renferment d'énormes quantités de bois de charpente.

Une fonderie, à Jeannerette, qui se trouve au centre de la région sucrière, ferait d'excellentes affaires. Il nous faudrait aussi un moulin à riz, une fabrique de mousse, une papeterie. Il y a, en un mot, dans notre riche petite ville, place pour un grand nombre d'entreprises très lucratives.

Jeanerette a 4 églises, 2 écoles publiques, 3 écoles particulières, 2 pharmacies, une salle de lecture, une bibliothèque dont on peut emporter chez soi les livres moyennant certaines conditions faciles à remplir, 2 bijouteries, 2 magasins de modes, 3 maisons de confection, 2 selleries, 2 marchés à la viande, 2 boulangeries, 16 magasins de marchandises diverses, 2 boutiques de cordonnier, 3 vastes usines publiques, une armurerie, 2 bureaux télégraphiques, une ferblanterie, 2 salons de coiffure, 2 compagnies de pompiers, l'une pour la pompe à vapeur, l'autre pour les échelles, 4 cafés ou "bars". N'oublions pas 3 excellents docteurs. Une ligne de bateaux à vapeur relie directement Jeanerette à la Nouvelle-Orléans.

La localité est placée au milieu de magnifiques habitations et fermes, et il n'y a pas, dans toute l'Amérique, de meilleures prairies pour l'élevage.

On peut acheter des terres de $10 à $20 l'acre, à des conditions de paiement très faciles. Si ces mêmes terres étaient situées dans l'Illinois, l'Iowa ou tout autre Etat du Nord, elles se payeraient $100 comptant l'acre. Les immigrants cherchant à s'établir ne trouveront jamais un pays qui leur offre de pareils avantages. On peut acheter les terres par gros ou petits lots, au gré ou selon les moyens de l'acquéreur ; on peut aussi les louer ou les cultiver à la part. Quant aux taux des loyers, ils sont extrêmement raisonnables.

Ici, pas d'inondations possibles, et l'on est à l'abri des vents du nord dont souffre si souvent le Texas. Le climat est excellent, il n'y en a nulle part de plus salubre ; presque jamais de glace en hiver, et une brise constante pendant les mois d'été ; le thermomètre rarement monte à 90 degrés, et l'on n'y ressent jamais les chaleurs de l'Iowa et du Minnesota.

Voici qui donne une assez juste idée de la fertilité du sol. Vous verrez souvent, sur un même morceau de terre, faire, la même année, trois récoltes de légumes et de fruits de toutes sortes. Il ne nous manque que des pommes.

Nous avons des milliers d'acres d'une fécondité sans égale, qui peuvent, pourvu qu'on les travaille avec un peu d'adresse, faire la fortune du fermier. Avec le quart de la peine qu'il est obligé de se donner dans son pays, l'homme du Nord ferait, ici, quatre fois plus de bénéfice.

Nos terres produisent le sucre, le maïs, le riz, la pomme de terre, la patate douce, le foin, l'avoine, tout ce que l'on peut tirer d'une ferme, excepté le blé. Il y a, partout, des communications qui permettent de transporter les produits sur le marché.

Les célèbres mines de sel Avery sont dans la paroisse ; elles expédient, tous les jours, 25 chargements de sel.

Le bois de cypre est, comme on le sait, le plus durable de tous ; il se vend de $10 à $15 les mille pieds ; les bardeaux, de $2 25 à $3 50 le mille ; les briques, de $8 à $10. On ne peut nulle part se procurer de matériaux à meilleur marché

La mousse ou barbe espagnole se trouve en abondance sur nos arbres. Rien de plus facile à cueillir. C'est un article qui se prête à une foule d'usages qu'il est inutile d'énumérer : il s'en fait, aujourd'hui un commerce énorme dans le monde entier. Voilà nos ressources ; elles sont inépuisables. Pour en tirer parti, il ne nous manque que des bras, des immigrants. Qu'ils nous viennent et ils seront reçus à bras ouverts. Aucun pays ne leur offre d'aussi grands avantages.

Dieu a fait son œuvre, c'est à l'homme de faire la sienne ; il nous a prodigué tous les dons, c'est à nous et à ceux qui viendront se joindre à nous d'entirer parti.

—MM. Milmo et Stokoe viennent d'acheter 26,000 acres de riches terres boisées, dans nos marais. Ce vaste domaine vaut au moins $45,000. Ils y ont déjà envoyé des hommes chargés de dessécher les marais et d'en abattre le bois.

Petite statistique nobiliaire relevée par le *Figaro* :

Sur les 19,500 officiers de l'armée active, appartenant aux quatre armes combattantes (infanterie, cavalerie, artillerie, génie,) plus de 2,000 portent la particule,

L'infanterie en compte 923 ; la cavalerie, 907 ; l'artiller,e, 246 ; et le génie, 8. Total, 2,175.

Il ne parait pas—dit le *Journal du Havre*—que les troubles de Londres aient été tout à fait spontanés et que le contre-coup qu'ils ont eu à Leicester ait été une repercussion innocente des désordres de Londres. On commence à démêler, dans ces affaires, la préméditation et l'existence d'un plan. Les chefs socialistes prétendent traiter de puissance à puissance avec le gouvernement, et, n'ayant pu obtenir une audience de M. Gladstone, ils ont déclaré qu'appelés par les ouvriers de province, ils allaient faire le tour de l'Angleterre, en commençant par Birmingham.

Revue des Deux Mondes.

Livraison du 15 Février 1886.

SOMMAIRE.

I.—**Les Dames de Croix-Mort**, Deuxième partie, par M. Georges Ohnet.
II.—**Une expédition d'outre-mère en 1838**, par M. le vice-amiral E. Jurien de la Gravière, de l'Académie des Sciences.
III.—**Essai d'histoire religieuse.—I.—Un dernier mot sur les persécutions**, par M. Gaston Boissier, de l'Académie française.
IV.—**Soirée d'hiver à Pékin**, par M. M. Paléologue.
V.—**La propriété foncière à l'étranger et en France, à propos d'un livre récent**, par M. Paul Leroy-Beaulieu, de l'Institut de France.
VI.—**Les joyaux de la couronne**, par M. Germain Bapst.
VII.—**Mark Twain. — Les Caravanes d'un Humoriste**, par M. Eugène Forgues.
VIII.—**La vigne américaine en 1885**, par Mme la duchesse de Fitz-James.
IX.—**Revue dramatique. Marion Delorme, à la Porte-Saint-Martin ; Un Parisien, de M. Gondinet, à la Comédie-Française ; Les Demoiselles Clochart, de M. Meilhac, aux Variétés**, par M. Louis Ganderax.
X.—**Chronique de la quinzaine, Histoire politique et littéraire.**
XI.—**Le mouvement financier de la Quinzaine.**
XII.—**Bulletin Bibliographique.**

La *Table* de la *Revue*, de 1874 à 1886, est mise en vente au prix de 2 francs pour Paris, 2 fr. 25 pour la province, 2 fr. 50 pour l'étranger, port compris.

Dimanche à l'Opéra.

Le Cœur et la Main, *sera joué pour la dernière fois* cette saison. Ceux qui n'ont pas encore entendu l'œuvre si belle de Lecocq ne voudront pas perdre cette dernière occasion d'applaudir les artistes si aimés de la troupe de l'Opéra.

Le spectacle commencera à 7 heures 30 par la charmante comédie en un acte : *Mon mari est à Versailles*. Les places sont en vente à l'Etoile Rouge.

Le Conseil d'Etat a émis un avis favorable à la création d'une Chambre de commerce à Bolbec, France.

Ce n'est donc plus qu'une question de temps, et le décret autorisant cette création sera bientôt rendu.

Le *Journal du Havre* :

La Compagnie d'Orléans vient de prendre une décision, qui sera sans doute favorablement accueillie par le grand commerce. En vue de faciliter les déplacements et les voyages d'affaires, elle a soumis à l'homologation de l'administration supérieure un nouveau tarif, ayant pour objet la création de cartes de circulation à demi-place sur l'ensemble de son réseau.

Aux termes des conditions de ce tarif, il sera délivré des cartes nominatives et personnes de 1re, 2e et 3e classe, valables pendant six mois ou un an, et donnant droit à circuler à demi-place sur toutes les sections du réseau, moyennant le payement préalable de : 1re classe, 400 fr. pour six mois et 600 fr. pour un an ; 2e classe, 300 fr. pour six mois et 450 fr. pour un an ; 3e classe, 220 fr. pour six mois et 330 fr. pour un an. En outre du prix de cette carte, il sera perçu à chaque voyage la moitié de la taxe correspondant au plein tarif pour le parcours effectué. Les titulaires de cartes de circulation à demi-place auront droit à une franchise de kilog pour le transport de leurs bagages.

Le prix total perçu, pour l'ensemble des voyages effectués pendant une année devant se composer : 1. d'une somme fixe, une fois payée ; 2. du prix de la demi-place pour chaque voyage effectué, les voyageurs qui useront de cette combinaison se trouveront bénéficier d'une réduction d'autant plus forte qu'ils effectueront, pendant l'année, un plus grand nombre de voyages. Sur le vu de la carte (dont devront être porteurs les titulaires, et à laquelle sera jointe leur photographie), il leur sera délivré des billets de demi-place, sans plus de formalités que pour la délivrance d'un billet simple. C'est un progrès réel, que les voyageurs de profession apprécieront certainement.

La chambre syndicale des produits chimiques de Paris a pris l'initiative d'une pétition adressée au gouvernement pour réclamer, au nom des commerçants parisiens, la propriété de la nouvelle Bourse de commerce, dont les travaux seront adjugés le 2 mars prochain.

Les pétitionnaires exposent que les lois du 28 ventôse an IX, du 23 juillet 1820, du 3 septembre 1851 déclarent d'une façon formelle que les Bourses de commerce, que les établissements créés pour l'usage du commerce sont la propriété des commerçants et doivent être administrés par la chambre de commerce s'ils ont été payés ce leurs deniers, s'ils ont été formés au moyen de contributions spéciales sur les commerçants.

Or, ajoutent les pétitionnaires, ce sont les patentables des six premières classes qui seront chargés de pourvoir, pour la plus grosse part, aux dépenses de construction et d'entretien de la nouvelle Bourse. En conséquence ils protestent contre les prétentions du Conseil municipal qui veut, contrairement aux lois, se substituer à la chambre de commerce pour la création de la Bourse de commerce, prétend en devenir le propriétaire et en concéder à son profit l'exploitation à un concessionnaire, moyennant une redevance mensuelle.

On lit, dans le *Figaro* :

Nous apprenons la mort du docteur Johnston, l'un des médecins les plus connus et les plus estimés parmi les étrangers qui sont venus se fixer à Paris.

Le docteur Johnston était né vers 1825, dans l'Etat de l'Ohio ; il avait été reçu médecin à la Faculté de New York et avait, pendant plusieurs années, exercé en Amérique avant d'arriver en France.

En 1852 il vint à Paris pour compléter ses études, et fut, en même temps, le correspondant du *New-York Times*.

Pendant la campagne d'Italie, il écrivit, sous le nom de Malakoff, plusieurs lettres très remarquées.

En 1870, il organisa avec quelques amis de ses compatriotes l'ambulance américaine qui rendit de réels services à nos malades et à nos blessés. Il fut nommé à cette occasion chevalier de la Légion d'honneur, puis promu en 1876 au grade d'officier.

Il était le médecin de la légation et de la colonie americaine.

La *Vigie*, de Cherbourg, a publié, dernièrement, sur l'achat de 16 chaloupes à vapeur fait par la France en Angleterre un article qui été reproduit et commenté par un grand nombre de journaux.

Aujourd'hui, le *Phare de la Manche* nous indique en ces termes le but que le ministère de la marine s'est proposé en faisant cette commande :

"L'inventeur, M. White, a un outillage *ad hoc*, et seul, il peut faire ses canots à vapeur, tant qu'on ne lui aura pas acheté son brevet ; de telle sorte que si on veut avoir quelques types, ne serait-ce que pour en connaître la véritable valeur, il faut de toute nécessité les commander à son usine.

"Nous agissons ainsi, du reste, avec M. White Lead, en Autriche, pour les torpilles.

"L'amiral Aube agit avec prévoyance, en voulant nous rendre indépendants de l'étranger, pour les torpilles qui seront fabriquées en France dans une grande usine.

"Un autre jour, après les expériences du brevet White, on procédera de la même manière."

ELKIN & CIE,
100...RUE DU CANAL...100
Ont reçu leur stock d'automne et d'hiver de
TAPIS
Nouveaux modèles, très élégants, de **Axminsters, Moquettes, Velours, Body Bruxelles, Tapestry Bruxelles**, avec bordures assorties, ainsi qu'un choix (importation spéciale) de :
TAPIS de VELOURS ANGLAIS
RIDEAUX,
Derniers genres.
Suisses, Crêtes, Madras et Portières Turcoman.
Nouveaux modèles de : Toiles Cirées, Linoleums et Corticines.
Grand choix de : Devants de cheminée, et Centre Velours, Smyrnes, Orientals, Dughestan, Punjaubs, Moquettes, etc.
Stores pour Fenêtres, de modèles nouveaux le dernier genre.
Aussi—Une grande variété d'articles de tapis
26 oct 85—1an

Décédé hier jeudi, le 4 mars 1886, à 2 heures 30 P. M., Mlle EUGÉNIE LUCRÈCE POUPART, âgée de 73 ans, native de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui VENDREDI, 5 mars, à 9 heures du matin, de la résidence de son frère E. P. Poupart, rue Royale No. 268, entre Ursulines et Hôpital.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

LA PREMIÈRE DE LA SAISON.
LA CÉLÈBRE BIÈRE BOCK de la Louisiana Brewing Company, en vente tous les jours au salon de
ZIEGLER,
5 mars—3 f. PP. **8 et 10 rue Royale.**

Association Charitable des Pompiers

BUREAU,

Salle No 21 Hôtel de Ville.

Nile-Orléans, 28 février 1886.

CÉLÉBRATION
—DU—
Cinquante-unième anniversaire
—DU—
DEPARTEMENT DU FEU
De la Nile-Orléans.

DIMANCHE, 7 MARS, 1886.

ITINÉRAIRE :

De Camp à Calliope, de Calliope à St Charles, de St-Charles à First, de First à Magazine, de Magazine en descendant à Julia et à St-Charles, de St-Charles à Canal, de Canal en descendant (côté sud) à Remparts, de Remparts en descendant à St. Louis, de St Louis à Dauphine, de Dauphine à Champs-Elysées, de Champs-Elysées à Royale, de Royale à Canal.

Les marshals des différentes compagnies se présenteront, à l'arrivée de celles-ci sur le terrain, à l'Ingénieur en Chef et à ses aides, qui stationneront à la Statue de Clay et qui leur assigneront leurs positions respectives.

Les compagnies devront être promptes à se placer dans l'ordre voulu, le cortège devant positivement se mettre en marche à onze heures.

Les aides du Grand Marshal se présenteront à lui à 10 heures du matin, au coin des rues Canal et Camp.

Dans le cas où le mauvais temps empêcherait la célébration, le fait sera signalé par dix coups de cloche dans les beffrois d'alarme, répétés trois fois. Quinze coups de cloche annonceront que le cortège s'est mis en marche.

GRAND MARSHAL,
HON. GEORGE H. BRAUGHN,
de Mississippi No. 2.

AIDES :

George Schwend et F. Farbacher, Volunteer No. 1.
—— St. Bernard No. 1.
Sidney F. Lewis, Milneburg No. 1.
James McGouldrick, Metairie No. 4.
C. Taylor Gauche, James Mutt, Mississippi No. 2.
—— Vigilant No. 3.
—— Columbia No. 5.
M. C. McDonald, de Chicago, Mechanics No 6.
Jos Negueloua, Jr., Eagle No. 7.
—— Phœnix No. 8.
—— Creole No. 9.
Hon. H. Albert, Louisiana No. 10.
—— Irad Ferry No. 12.
Josh. Lipman, Perseverance No. 13.
Joseph Hans, Philadelphia No. 14.
Hon. E. S. Whitaker, Jackson No. 18.
Jos. F. Codifer, Washington No. 20.
Chas. Geo. Prados, Orleans No. 21.
Wm. Schreiber, Jefferson No. 22.
W. J. McGeehan, Chalmette No. 23.
—— Crescent No. 24.
C. Wernicke, C. A. Pardee, Louisiana Hose Company.
A. V. Salbader, Lafayette Hook and Ladder No. 1.
Louis Daray, American Hook and Ladder No. 2.
Wash Davis, Hope Hook and Ladder No. 3.
E. D. Terrebonne, Pelican Hook and Ladder No. 4.

Par ordre de
GEORGE H. BRAUGHN,
Grand Marshal.
LEON BERTOLI, Secrétaire.
2 mars—

LE STEAMER
"NEW CAMELIA"
FERA une excursion à Mandeville (seulement) DIMANCHE, 7 mars 1886, partant de Milneburg à l'arrivée du train de 8 h. du matin, et de Mandeville pour le retour, à 3 h. de l'après midi.
Prix, aller et retour, $1.
4 mars—3f WM HANOVER, Capitaine.

L'INTÉRÊT que M. Fortuné Jaubert avait dans la maison a cessé d'un commun accord.
3mars—1sem PP H. MANUEL.

SEMENCE DE RIZ.
3,000 SACS SEMENCE DE CHOIX DU HONDURAS,
A Prix raisonnables.
LOUIS RUCH, Perseverance Rice Mills, Nos 6, 8, 10, 12 et 14 Champs-Elysées.
20fév—2sem

SEMENCE DE RIZ IMPORTÉE.
Premier rapport en terre nouvelle.
Garantie exempte de grains rouges.
A vendre par
ERNST & CO.,
Coin Julie et Magazine.
19fév1m

HONDURAS SEED.
CAROLINA SEED.
2550 sacs de riz de semence de Honduras.
2000 sacs de riz de semence de la Caroline.
A vendre en quantités au gré des acheteurs.
A. SOCOLA.
138 et 140 rue Decatur, coin Toulouse.
14 fév—1m PP

Avis.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'informer ses amis qu'il est maintenant employé dans la maison de quincaillerie établie depuis de si longues années de **MM. A. Baldwin & Cie**, située dans les rues Canal à Commune, Nouvelle-Orléans, Lne. Il serait heureux de voir ses anciens clients ou de recevoir leurs ordres, et sollicite une continuation des faveurs qui lui ont été si libéralement accordées dans le passé.
14 fév—1m H. J. MULLAN.

LA MAISON
Anciennement établie de
Louis Grunewald,
127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.

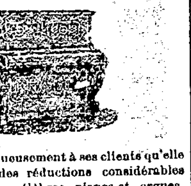

Annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres pianos et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favoris de pianos renommés dans le monde entier. **STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOHMER, FISCHER, PEASE** et les meilleures orgues telles que **CLOUGH-WARREN, SCHONINGER.** Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.
MUSIQUE en feuilles et **INSTRUMENTS** de **MUSIQUE** de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques.
CAHIERS, LIVRES de musique et tout ce qui est du genre. Soyez certain de visiter mes magasins avant d'acheter ailleurs ; cela vous sera avantageux.
Louis Grunewald,
127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.
1er oct 85—1an

D. H. Holmes.
CONTINUE LES AFFAIRES.
Vu l'impossibilité de liquider notre énorme stock dans une période de limitée, nous avons décidé de rester dans les affaires et de les augmenter. Afin d'y arriver, nous avons ajouté à notre direction trois messieurs de grande expérience. Nous avons la confiance que cela donnera une vie nouvelle et de la vigueur à l'ancienne maison, et sera une garantie pour un nouveau succès d'un demi-siècle.
155 Canal St.
4 oct—6 mois

MEUBLES!
MAISON
LOUIS BAUER,
Nos. 95 et 97 RUE ROYALE, PRÈS St. LOUIS.
Le plus grand assortiment de la ville du dernier genre et des meilleures fabriques à des prix défiant toute concurrence. Les ordres de la campagne seront remplis avec soin et promptitude.
15janv—3m—Ven.Dim.Mar.

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
——Importateur de——
VINS ET LIQUEURS,
——Et marchand de——
Produits des Campagnes et de l'Ouest.
97 RUE DECATUR.

COMPAGNIE D'ASSURANCES FACTORS' AND TRADERS'

49.........**Rue Carondelet**.........49

Capital	$700,000
Surplus	70,445

ED. A. PALFREY.........Président
JOHN PHELPS.........Vice-Président
THOS. F. WALKER.........Secrétaire

Succursales :

M. W. A. Walloft, 5 rue Ste-Anne est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette compagnie.

T. F. WALKER, Secrétaire.
20 fév—6m

NOUVEAU STOCK.
PERSIENNES
Nouvellement reçues.
A. Brousseau Fils,
23 et 25 rue de Chartres.
TAPIS
Anglais et Américains aux plus bas prix.
CORTICONE, TOILE CIRÉE, LINOLEUM.
Rideaux
Suisses, Nottingham, Madras et Turcomans.
RIDEAUX PORTIERES ET TRINGLES.
NATTES DE CHINE
De toutes sortes et des dernières nuances.
Le plus bel assortiment de Tapisserie et d'Etoffes pour Rideaux. 6 oct—1 an

DENTIFRICE.
LE soussigné prévient le public qu'il prépare un excellent dentifrice au moyen duquel il prévient la carie des dents, en arrête les progrès quand elle s'est déclarée, et prévient et guérit également les maux de dents. Il applique lui-même le liquide et, dans tous les cas, garantit une complète guérison.
LABARRIÈRE ROMAIN,
24 fév—1m 220 rue Julie, près Baronne.

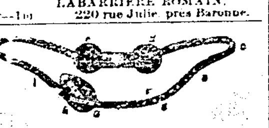

Bandages, Herniaires, Bretelles, Suspensoirs pour l'abdomen, Béquilles, Jambes et Bras Artificiels, Etc.
Faits sur commande et ajustés par
A. McDERMOTT,
147 rue Canal, Nouvelle-Orléans.
N. B.—Chaque instrument est garanti de donner satisfaction sous tous les rapports.
24 fév—1an

CHARLES F. GONTHIER.
Marchand Tailleur,
A ouvert, au No 44 de la rue Carondelet, entre Gravier et Union, un magasin, dont son père, M. F. GONTHIER, ci-devant coupeur en chef chez M. Léon Golchaux, aura la direction. Il sera heureux d'y recevoir ses amis et le public.
Il vient de déballer une partie de son stock d'étoffes les plus récentes et choisies avec soin.
30 sept

Vingt-Huitième Tableau Annuel
—DE LA—
Compagnie d'Assurances
HOPE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.
Bureau : No 188 rue Gravier.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires :

Primes reçues dans l'année expirant le 31 décembre 1885 :

Sur les risques d'incendie	$409,245 28	
Sur les risques de mer	54,324 83	
Sur les risques de rivières	26,385 35	
	$490,555 46	
A ajouter : Primes non acquises de 1884	83,989 25	$574,544 71
A ajouter : Intérêts, profits et pertes		20,871 00
		$595,415 71
A déduire : Pertes payées sur les risques d'incendie	$183,905 58	
do sur les risques de mer	25,498 63	
do sur les risques de rivières	12,268 43	
	$226,672 64	
Taxes	8,187 43	
Réassurances	26,410 67	
Primes remboursées	60,353 31	
Réfaction	73,992 27	
Bureau des assureurs, salaires et autres dépenses	38,826 21	$429,442 53
		165,973 18
A déduire dividende de semi-annuel de 5 o/o payé en juillet 1885		12,206 20
		$153,766 98
Dividende semi annuel de 5 o/o, payable à partir du 14 janvier 1886		12,500 00
Montant réservé pour pertes non réglées		16,732 84
Montant reservé pour risques non terminées au 31 décembre 1885		104,534 11
Montant porté au fonds de réserve		20,000 00
		$153,766 98

—ACTIF.—

Prêts sur hypothèques	26,316 67
Prêts sur nantissement	127,584 56
Effets pour primes	5,921 88
Billets à recevoir sur demande	9,513 86
Bons d'Etat et de ville	44,795 54
Actions de la banque nationale de l'Union et autres actions	11,657 84
Dû par des compagnies d'assurance	3,100 00
Mobilier de bureau, coffre-fort, etc.	3,048 07
Biens fonciers	4,698 59
Primes en voie de perception	106,244 18
En caisse	60,885 79
Total de l'actif	$403,766 98

—PASSIF.—

Capital	250,000 00
Fonds de réserve	20,000 00
Réserve pour primes non acquises	104,534 14
Pertes non réglées	16,732 84
Dividende de 5 o/o déclaré le 13 janvier 1886	12,500 00
	$403,766 98

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la Compagnie.

J. A. CHALARON, Président.

LOUIS BARNETT, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 13 janvier 1886,

M. T. DUCROS, Notaire, No 138 rue Gravier.

A une assemblée des Directeurs tenue le 13 janvier 1886, il a été unanimement résolu qu'un second dividende semi annuel de cinq pour cent sur le capital, provenant des profits de la Compagnie dans l'année expirée le 31 décembre 1885 soit déclaré payable sur demande aux actionnaires ou à leurs représentants, et que la balance des profits, vingt mille piastres, soit portée au compte de fonds de réserve.

14 janv—

PROCUREZ-VOUS LE !
ANNUAIRE DE 1886.
Le moyen le plus rapide et le plus sûr
d'obtenir un exemplaire de cet ouvrage de valeur, est de le faire prendre au bureau de l'éditeur. Une demande faite par carte postale recevra la plus prompte attention.
L. SOARDS, Editeur.
5, Commercial Place, près Camp.

ÉTRANGERS
—DEMANDEZ—
LA MAPPE DE LA VILLE
—DE LA—
NOUVELLE-ORLÉANS
—DE—
SOARDS.
Prix, 50 cents (Annuaire de poche).
LE GUIDE DE SOARDS donnant tous les détails sur la ville et les noms des rues.
En un volume, prix 25 cents.
En vente dans tous les dépôts de journaux, librairies, etc. 12fév—

Compagnie de fabrication de Glace du Peuple.
Coin des rues Julie et Fulton.
Cette compagnie est maintenant prête à conclure des contrats pour la fourniture de glace durant la saison de 1886. Marchands et consommateurs trouveront de leur avantage à se procurer nos prix à nos bureaux.
ALBERT J. MICHAELIS,
26 fév—7 f Gérant.

Agence d'Emigration Française

LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St-Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il se charge de procurer aux Emigrants des Lots, des Fermes ou des terres dans n'importe quel Etat de l'Union. Il vient d'ouvrir à Saint-Paul, un vaste magasin pour la vente sur consignation et à commission de tous les produits du Sud et de ceux importés d'Europe ou des colonies.

Il sollicite les ordres de MM. les négociants, fabricants et manufacturiers.

F. C. BOUCHER,
Agent Consulaire de France.
12 avril— Saint-Paul, Min.

Proclamation

—DU—

ROI DU CARNAVAL !

PRO BONO PUBLICO.

EDIT LXXXXIX.

A tous ceux que le présent Edit concerne—Salut !

Nous rappelant avec une vive reconnaissance l'allégeance accordée à notre autorité, et les brillantes cérémonies préparées pour notre règne joyeux, nous nous adressons encore une fois à nos bien-aimés sujets de la Nouvelle-Orléans, la reine des villes du Sud, notre capitale de prédilection, et, afin que tous se préparent à nous recevoir, nous ordonnons que le

MARDI-GRAS.

LE NEUVIÈME JOUR DE MARS

1886.

connu comme le grand jour de notre fête à nous, REX, Roi du Carnaval, soit observé avec une pompe inaccoutumée, et que tous ceux qui doivent allégeance à notre maison fassent tout en leur pouvoir pour que ce soit un jour de joie pour nos bien-aimés sujets et ceux qui visiteront notre capitale royale. A cette fin, nous ordonnons et décrétons, que :

I. Toutes les lignes de transport dans notre domaine royal publieront et promulgueront immédiatement un tarif réduit pour le transport à la Nouvelle-Orléans, au profit des sujets loyaux qui peuvent désirer visiter la capitale royale ce jour-là.

II. Afin d'attester leur loyauté et d'honorer convenablement notre très auguste personne à l'occasion de notre entrée triomphale dans la capitale, tous les sujets fidèles qui y résident devront se former en corps organisés et se rapporter promptement au département de la guerre pour être assignés au service.

III. En considération de la prompte et implicite obéissance à cet Edit Royal, chaque sujet loyal est par la présente absous de tout service et allegeance envers tout autre pouvoir que le nôtre, et tous les édifices publics et lieux d'affaires dans la capitale royale devront être fermés.

IV. La réputation de ces fêtes s'étant étendue dans beaucoup de pays, inspirant à leurs peuples le désir de voir les magnifiques spectacles organisés en notre honneur et de participer aux joies de notre règne, nous adressons à tous ceux qui demeurent au-delà de nos frontières, protégées par notre royal étendard de rouge, de vert et d'or, une cordiale invitation à visiter notre capitale de choix le Mardi-Gras. Nous leur promettons un bon accueil et cette généreuse hospitalité pour laquelle nos affectueux sujets de la Ville du Croissant sont renommés dans le monde entier.

V. Nous sommes heureux d'apprendre que la santé et la paix ont été le partage de notre peuple bien aimé dans tout l'Etat, que les récoltes sont satisfaisantes ; que l'avancement et la prospérité ont couronné toutes les branches de l'industrie et de notre commerce. Nous formons le vœu que chaque année nouvelle voie s'accroître les richesses et la puissance de ceux que nous aimons tant, leur permettant par là de fêter avec plus d'éclat et avec plus de gaîté notre visite annuelle en la Ville du Croissant.

VI. Les préparatifs de nos bien aimés sujets pour la grande EXPOSITION INDUSTRIELLE AMÉRICAINE qui a lieu dans notre Capitale favorite, la NOUVELLE-ORLÉANS a reçu la sanction de notre gouvernement royal, et l'Exposition est assurée de l'appui et du concours de notre auguste personne. La tendance aux améliorations, l'impulsion donnée au commerce, l'appui du génie, les merveilles nouvelles de la science, l'élévation de la population, la richesse et la prospérité qui résulteront de cette grande combinaison des manufactures et des produits des nations du globe, sont au-delà des calculs des hommes les plus sages et les plus entreprenants de notre siècle. Nous exhortons donc notre peuple à tout mettre en œuvre pour que NOTRE EXPOSITION soit la plus brillante, la plus belle et la mieux réussie où seront réunies les intelligences du monde les plus illustres de notre civilisation.

Et nous ordonnons que les citoyens des villes des Amériques du Nord, du Centre et du Sud qui visiteront l'Exposition reçoivent une réception comme seule notre ville sait en faire ; afin qu'ils nous reçoivent de même dans leurs villes, comme nous ferons après avoir quitté notre capitale et nous en retourner chez nous.

VII. Sa Majesté a très gracieusement accepté le second grand cortège suivi d'un bal que ses bien-aimés et loyaux sujets composant ses courtisans ont organisé en son honneur et fixé au 19 MARS 1886, et dont Sa Majesté bénie a promis d'honorer de sa présence, renvoyant pour cela son retour dans ses domaines et lui permettant de demeurer plus longtemps parmi ses loyaux sujets de la ville du Croissant qu'il aime tant.

Sa Majesté a aussi ordonné qu'il fût beau temps pendant son séjour dans la Ville du Carnaval afin que tous ceux qui nous viendront de l'étranger puissent se livrer aux joies de l'époque.

Dieu protège le Roi !

Donné sous notre signature et le sceau royal, dans le Palais des Arts, en notre ville de l'Industrie, ce 10 Novembre 1885, et la Cent Quatorzième Année de notre règne.

Par le Roi lui-même,

REX.

Contresigné : BATHURST,
Grand Chambellan.

Palais du Carnaval, Nouvelle-Orléans, 16 Décembre 1885.

Toutes les communications officielles devront être adressées à BATHURST,
Boîte de Poste 503, Nile-Orléans, Lne.
6 fév

SPECTACLES, BALS, &c.

THEATRE ST-CHARLES DE BIDWELL,
RUE ST-CHARLES.

. ENCORE DE RETOUR PARMI NOUS !
OUR STAR DRAMATIC COMPANY!
POUR LA SEMAINE DU MARDI-GRAS :
DIMANCHE, 7 MARS 1886,
Matinées Spéciales, Lundi 8 et Samedi 13.
Le Grand Succès à Londres et à New York de Hugh Conway.

CALLED BACK,

Avec des Décors entièrement neufs, Changements à Vue et Costumes par nos propres artistes et préparés expressément pour CE NOUVEL ENGAGEMENT.

Le brillant personnel des rôles se composera de tous les membres de cette troupe populaire. Le Tableau des Places est maintenant ouvert pour les sièges réservés.
4mars—4fois

FIN DE LA SAISON.
LES DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
DIMANCHE ! DIMANCHE !
7 MARS, 7 HEURES 30.
Spectacle varié et attrayant. Dernière représentation du succès de la saison.
LE CŒUR ET LA MAIN.
LE CŒUR ET LA MAIN.
Alice Reine, dans son rôle de Michaela. Mme Caisso, dans le rôle de Josepha.
Le spectacle commencera par la nouvelle comédie en un acte
MON MARI EST A VERSAILLES !!
Les places sont en vente à l'Etoile Rouge. 5 mars—3f

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIDWELL.
Rue St Charles.

Pour une semaine seulement, commençant **DIMANCHE, 28 FEVRIER 1886.**
Matinées Mercredi et Samedi.
Pour la première fois en cette ville, le grand drame moral de Frank Harvey,
The Wages of Sin !
Sous la direction de E. B. LUDLOW, joué par
CHARLES C. MAUBURY,
Secondé de sa Brillante Troupe Dramatique.

Dimanche, 7 mars—ROSE COGHLAN dans "Our Joan".

Fêtes du Mardi-Gras—Grand Bal Paré et Masqué à l'Academie de Musique, Mardi, 9 Mars 1886. Entrée, Messieurs $2. Des invitations pour Dames seront fournies au contrôle.
27fév—

EXTRA.
ACADEMIE DE MUSIQUE
Semaine du Mardi Gras commençant Dimanche 7 mars.
ROSE COGHLAN,
Gracieuse, passionnante et pittoresque dans
Our Joan!
Bohémienne de l'océan, originale, naturelle, honnête, une créature d'un raffinement inné et une passion profonde rendue poétique par l'influence mystérieuse de l'océan, sur le rivage duquel elle habite.
Scène somptueuse. Personnel admirable.
Siège maintenant en vente au contrôle.
4mars—3f

THEATRE ST. CHARLES
DE BIDWELL.
Rue St-Charles.
Dimanche 28 Février 1886.
Seconde et dernière semaine de l'inimitable
LOTTA !
Paraissant dans le répertoire suivant dimanche, lundi et mardi soir
LITTLE DETECTIVE !
Mercredi et jeudi soirs
Little Nell and the Marchioness !
IN THE OLD CURIOSITY SHOP.
Vendredi soir et samedi matinée et soir
MUSETTE
PRIX DE MATINEE MEME QUE LE SOIR.
Dimanche 7 mars—Bidwell's Star Dramatic Company dans le magnifique drame de Hugh Conway, CALLED BACK.
27 février—

THEATRE DE FARANTA.
Coin Orléans et Bourbon.
A cinq minutes de marche de la rue du Canal.
La Semaine commençant le LUNDI, 1er Mars.
La troupe de comédie
CHAS. STURGES,
Le joli vaudeville
"UP THE SPOUT"
Joué par une nombreuse troupe toute spéciale.
Admission.........10, 25 et 35 cents
Matinée.........10 et 25 cents
Lundi, 8 mars—LOTTIE CHURCH Combination.
Mardi, 9 mars—Grand bal paré et masqué (Pour la première fois depuis plusieurs années sur le site du vieux Théatre d'Orléans. Le meilleur et le plus grand plancher qu'il y ait en ville pour un bal 28 fév

Musée de Dix Sous de Robinson.

CHANTEUSE A 3 TÊTES

La plus grande de toutes les Merveilles !
Pour une semaine de plus—**La Convention des Femmes les plus Grasses.**
THEATRE—**Elsie Louue's Coterie Co.**
La semaine prochaine—La Convention des Tatoués. 4 mars—

PANORAMA
BATAILLE DE PARIS,
Coin des rues Canal et Dauphine.
OUVERT TOUS LES JOURS
LE DIMANCHE COMPRIS,
De 8 heures 30 du matin à 10 heures 30 p. m.
Entrée—Adultes, 50 Cts. Enfants, 25 Cts.
11 déc—1P

MANTEAUX
Nous offrirons cette semaine de véritables BARGAINS en tous genres de
MANTEAUX et de SURTOUTS,
Aussi en
MARCHANDISES de NOEL,
Telles que Gants de peau, Mouchoirs à initiales en soie et en toile, Salshels, Extraits et divers articles de fantaisie.
Soieries noires et en couleur, Satins, Velours, etc.
Nous offrirons aussi notre fonds choisi de
TAPIS
à des prix réduits.
Venez examiner nos marchandises et vous assurer de la modicité de nos prix avant d'acheter ailleurs.
B. & W. CRONER,
20déc—3m **141 rue du Canal.**

Pelican Shoe Store,
COIN CLAIBORNE ET ORLEANS.

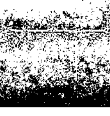

Toutes espèces de chaussures vendues aux prix les plus réduits.

3 mars—1 m **G. PASSALAQUA.**

GRAND OPERA HOUSE.
Rue du Canal.
D. BIDWELL.........**Directeur**

L'éminente actrice
RHEA !
Et sa troupe sans rivale.
J. W. MORRESSEY.........Directeur
MERCREDI, JEUDI et VENDREDI SOIRS,
"PYGMALION ET GALATHÉE."
RHEA comme.........Galathée.
JEUDI, GRANDE MATINÉE,
"THE COUNTRY GIRL."
RHEA comme........."Peggy".
SAMEDI EN MATINÉE et le SOIR,
A DANGEROUS GAME :
RHEA comme.........Feture.
AVIS—SAMEDI, GRANDE SOIRÉE DE GALA—Chaque dame occupant un siège réservé recevra de RHEA un **superbe Souvenir en argent plaqué** contenant son portrait gravé dessus.
Les prix des matinées sont les mêmes que le soir.
A l'étude—THE POWER OF LOVE et autres pièces. 3mars—

THEATRE DE L'OPERA,
Rue Bourbon.
VENDREDI SOIR, 5 MARS
SOIRÉE DE GALA,
Opéra et Concert complimentaire offert à
Mlle Varelli Janquet,
avec le bienveillant concours de Mme Pemberton Hincks, Mlle Pemberton ; MM. Armand Borie et Chas. Van Huffien.
4e acte du "Prophete" / 4e acte d'"Aida" } avec orchestre complet,
ET CONCERT VOCAL.
Comité de Réception.
Général J. G. HAZARD, Chairman.
MM.

W. Bell,	F. Kennedy,
Geo. Gerdes,	F. Lapeyre,
C. W. Miltenberger,	St Nicholson,
J. Williams,	W. H. Ziegler,
D. D. Hunter,	P. F. Pescud,
Edw. Dobell,	Emile Hermann,
Edw. Violett,	A. J. R. Landauer.

Entrée $1 et 50 cents.—Sièges réservés sans prix extra à l'Etoile Rouge, coin Canal et Passage de la Bourse. 4mars—

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS,
BUREAUX 195 RUE GRAVIER.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er Mars 1886.

Allemand Gabriel	Fonta Jean
Arnoud Nicolas	Freyder Jean Baptiste
Aouëille Cyrille Jean Marie	Fromgné Mlle Dominique
Barcq Gaston	Ferré Auguste
Battendier Alexis	Gumbeliot Dr
Bégné Joannès	Hourné Pierre
Bergeret les époux	Jaffre Jean Pierre
Blondeau	Koch Ferdinand
Bourbon famille	Lapelouse M. et Mme
Boileau Charles	Larçon Mme née Mallière
Brimont de Ruinart	Mournet Louis
Carrière Henri	Mouras Jean
Carrière Charles John	Miron Jean
Carrière Léon	Pondempa
Carrière Olivier	Pothier Mme Vve
Castex Joseph	Porquier Mme
Cerciat Bertrande	Rouzaud Hippe Jean Paul
Dallest Jean Jacques Victor	Rentemann Anne Marie
Dodez Alexandre	Ruffat Jacques
Duffour Casimir	Roussel Simon Edouard
Durand Simon	Sauvegrain Théophile
Dugourd George Clément	Tapissier Léon Joseph
Escoubas Adolphe	Toujan Edouard Théorutte
Estrade Joseph	Viaille
Etienne Séraphin	
Feste Ernest	

LETTRES.

Bréirnion René ex-novice	Mendès Dick
Blanchemain	Mendès Tibulle et famille
Desnoyers Cordelia Mlle	McCarthy Charles planteur
Delisle Christian	Poisson Charles musicien (2)
Guérin Paul	Rouillet
Godin Charles Alphonse	Robert Paul avocat
Guiraud Mme Anais née Delpuget	Tissandie Auguste
Morineau Pierre François	Villemeur Henri

M. TRUY.

Agence Commerciale de Collection,
Cabinet de Notaire et Bureau de Propriétés foncières.
61 RUE DU CAMP, Chambres 4 et 5.
DUFOUR & RICHARDSON, Avocats,
KERNAN & LEVY, avocats.
RÉFÉRENCES :
UNION NATIONAL BANK, A. K. MILLER & CO., LEHMAN, STERN & CO., NEW ORLEANS INSURANCE CO.
Prompt règlement de réclamations de tout genre à la Nlle-Orléans et dans tous les Etats Unis.
Nous nous chargeons spécialement de tout ce qui a trait aux Taxes, aux Titres et à l'Assessement ; de la collection des loyers, de la location des maisons et de l'examen des titres.
16 fév—1m.

Compagnies d'Assurances
LIVERPOOL
and LONDON
and GLOBE
Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS
J. F. SCHRODER, président.
NEWTON BUCKNER, A. DELVAILLE, RODOLPH WOESTE.
Cette Compagnie a été fondée en 1836 ; a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.
L'exposé de la succursale aux Etats-Unis, le 30 juin 1882, est comme suit :
Actif.........$4,407,800 24
Passif.........2,670,383 44
Surplus.........$1,737,416 75
Des risques contre l'incendie sont respectueusement sollicités. Le conseil de direction est pleinement autorisé à ajuster et à payer toutes les pertes en cette ville, mettant ainsi la Compagnie sur un pied d'égalité avec les meilleures compagnies locales incorporées en vertu des lois d'Etat.
HENRY V. OGDEN, secrétaire-résident.
JULES P. ROUX, assistant-secrétaire résident.
F. LOW, député-assistant secrétaire résident.
12nov 85—1an—V&C.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 4 MARS—CLASSE No 53.

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
8	61	59	74	11	34	64	6	36	55	46	9	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 4 mars 1886—4 heures P. M.

LOUIS H. PILIE.
J. A. A. ROUSSEAU.
Commissaires.

[illegible]